

Un député européen ? Pour quoi faire ?



L'Europe aux citoyens". Tel est le nom que j'ai donné à l'association que je viens de créer, et au bulletin d'information diffusé largement dans les régions Pro-

vence-Alpes-Côte d'Azur, Corse et Rhône-Alpes pour activer le débat citoyen sur l'Europe. Mon expérience de plus de vingt années d'élu local et mes premiers mois de mandat de député européen ne cessent de m'alerter sur l'urgent besoin de faire de l'espace politique européen une réalité concrète dans les années à venir. Aujourd'hui, 450 millions d'Européens de 25 pays participent, à travers leurs 786 députés au Parlement européen, à la construction de l'Europe politique. Légitimé par le suffrage universel direct, **le Parlement européen, élu tous les 5 ans, a obtenu au fil des traités des pouvoirs sans cesse accrus**: il joue un rôle politique croissant dans l'Union européenne, exerçant des pouvoirs comparables à ceux des parlements nationaux: ainsi, il adopte désormais la plupart des "lois" européennes conjointement avec les gouvernements nationaux.

La Constitution renforcera ses pouvoirs de contrôle en faisant, dans des domaines de plus en plus nombreux des politiques européennes, un véritable co-législateur avec les gouvernements nationaux réunis en Conseil. Or, en France aujourd'hui, plus de 60% des lois sont décidées au niveau européen. Le mandat de député européen est donc fondamental pour influencer les décisions qui ont un impact sur tous les aspects de notre vie quotidienne. C'est pourquoi j'ai décidé de consacrer essentiellement mon mandat, à **rapprocher les citoyens des décisions prises au sein des institutions européennes**. Pour ce faire, je concentre toute mon énergie à **informer un maximum de citoyens sur le fonctionnement et les actions de l'Union européenne** et à travailler au Parlement européen sur des dossiers que je considère essentiels.

La culture et l'éducation comme vecteurs de la citoyenneté européenne

Pour cette raison, j'ai choisi d'être membre de la commission de la culture, de la jeunesse, de l'éducation, des médias et des sports du Parlement européen. Cette

commission est très influente d'une part, car le Parlement européen y exerce un pouvoir de co-législateur à égalité avec les gouvernements nationaux, d'autre part, parce qu'elle y traite de questions ayant un impact direct sur la vie quotidienne des citoyens. Cette commission de la culture est compétente notamment de l'amélioration, de la connaissance et de la diffusion de la culture.

Pour me battre sur ce terrain au Parlement européen j'ai choisi de représenter le groupe PSE (Parti Socialiste Européen) pour être co-rapporteur sur la proposition de la Commission européenne sur le Programme "Culture 2007". Cette proposition va définir les nouvelles priorités des programmes culturels soutenus par l'Union européenne pour la période allant de 2007 à 2013. Au sein de la commission culture sont aussi traitées les questions de conservation et de sauvegarde du patrimoine culturel, des échanges culturels et de la création artistique. J'ai pu commencer à m'investir au sein de cette commission car je connais bien les difficultés et les besoins des acteurs culturels sur le terrain de fait de mes anciennes fonctions de directeur de l'Office départemental de la culture des Bouches-du-Rhône puis de directeur des affaires culturelles de la Ville Nouvelle de Fos.

Cette commission est d'autant plus importante qu'elle légifère aussi dans le domaine de l'éducation, de la jeunesse, des médias et des sports, tant de domaines pour lesquels l'Europe a une réelle valeur ajoutée, comme cela est le cas par exemple du programme Erasmus qui délivre des bourses d'études à des milliers de jeunes dans tous les secteurs pour acquérir une expérience universitaire à l'étranger et ainsi faciliter grandement leur future recherche d'emploi.

Je siège au ministère de l'Éducation nationale en ma qualité de membre du Conseil national de la mobilité internationale des étudiants. J'ai ainsi accepté d'être rapporteur du Parlement européen sur le sujet de "*l'éducation comme pierre angulaire de la stratégie de Lisbonne*", pour aider à relancer politiquement l'émergence d'une véritable politique européenne de **la connaissance qui seule permettra l'émergence réelle de la citoyenneté européenne**.

Or alors que ces programmes d'aide à la formation et à la mobilité sont à intensifier pour qu'ils profitent au plus grand nombre et permettent l'émergence d'une Europe sociale plus proche des citoyens, j'essaie de lutter au niveau européen avec mes collègues du Parti Socialiste Européen (PSE) contre la politique budgétaire du gouvernement actuel qui s'entête à vouloir limiter le budget de l'Union européenne à 1% du Produit Intérieur Brut

(PIB) de l'Union européenne au profit de baisses d'impôts pour les plus riches.

Un lien quotidien entre les Institutions européennes et la circonscription électorale

J e suis également vice-président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) en charge des relations internationales et européennes. J'oeuvre donc pour mettre à profit mon mandat de député européen pour renforcer l'action de la région PACA dans le domaine de la coopération internationale et européenne. Je suis ainsi membre titulaire de la commission parlementaire mixte Union européenne / Mexique et Amérique centrale. Je travaille à ce titre à accélérer l'accord de coopération entre la région PACA et des régions au Mexique, zones dont l'Union est en train de devenir l'un des principaux partenaires économiques et culturels, et qui sont donc créatrices d'emplois en Europe. J'ai également déjà eu l'occasion de soutenir activement des projets de coopération avec l'ensemble des pays du bassin méditerranéen. J'essaie également par l'intermédiaire de la représentation de la région PACA à Bruxelles de soutenir politiquement les projets auprès de la Commission européenne dans des domaines aussi divers que la recherche, la culture, l'agriculture ou l'aide aux petites et moyennes entreprises (PME). Je m'engage au quotidien, en partageant mon temps entre Marseille, Paris, Bruxelles et Strasbourg à répondre à de multiples demandes et à fournir de l'information aux citoyens, syndicats et mouvements associatifs qui souhaitent savoir comment l'Union européenne peut les aider à résoudre leurs problèmes et concrétiser leurs projets. Les dernières élections ont montré combien les citoyens se sentaient loin et exclus de la construction européenne. Aucune région n'a été épargnée par cette montée de l'abstention. Je souhaite me battre pour rapprocher l'Union européenne le plus près possible des citoyens des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône Alpes qui m'ont confié leur mandat lors des élections européennes de juin 2004. C'est par ce combat quotidien pour rapprocher les institutions européennes et les préoccupations quotidiennes des citoyens de sa circonscription que le député européen peut et doit contribuer à l'émergence progressive de cette Europe politique, de cette "Europe aux citoyens" que nous sommes si nombreux à souhaiter.

Guy Bono
Député européen